

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, le 13 septembre 2016 à 18 h 30 sous la présidence du Maire Patricia RAICHINI.

PRESENTS : RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge, VEYSSIERE Fabienne, DUMON Alain, BOUTIN Jean-François, PASCAL Romain, REYGADE Aline, HUCHET Pierrette, COUTANT Alain, AUDOUIN Anne

PROCURATIONS : POUDRET Annie à VEYSSIERE Fabienne – BESSARD Jérémie à RAICHINI Patricia- BARDESSOLLE Patrick à BOUTIN Jean-François

EXCUSES : MARTIN Frédéric, HUOT Jean-Paul

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Aline REYGADE a été élue secrétaire de séance.

PROPOSITION DEVIS ELAGAGE SUR VOIES COMMUNALES

Madame le Maire présente le devis pour élaguer les arbres sur les voies communales par une entreprise avec mise à disposition de l'agent technique. Le coût est de 5400 € TTC.

Présentation d'un devis pour l'acquisition d'un lamier : 9240 € TTC.

Après discussion, une Entreprise d'élagage sera retenue.

ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL PAR L'ENTREPRISE BTVA

Madame le Maire donne lecture d'un courrier reçu par l'entreprise BTVA concernant une proposition d'achat d'un terrain communal jouxtant leur terrain.

Après un tour de table des questions sont posées : l'eau est-elle polluée ? Quel est le système de traitement dans le bassin ? La superficie du bassin à ciel ouvert ? Les mesures de sécurité ?

Des solutions sont émises : - proposition d'une pompe de relevage sur leur terrain – Enterrer une cuve sur leur terrain.

Madame le Maire propose que le gérant de BTVA vienne expliquer son projet avant qu'une décision du Conseil Municipal soit prise concernant cette vente.

INFORMATIONS DIVERSES

Le socle de la stèle est coulé, elle sera posée début octobre par l'entreprise ESTRADÉ.

Les luminaires devant le Val sont installés.

L'embrayage du tracteur Fiat doit être réparé, le montant de la réparation s'élève à 5 500 €.

Une nouvelle cuisinière au restaurant scolaire : Céline ZABALETTA.

A la rentrée 66 enfants pour 4 classes. Les APC auront lieu les vendredis après-midi en même temps que les Temps d'Activités Périscolaires (A organiser)

Proposition des activités aux TAP : Musique, Théâtre, couture, travaux manuels, sport. Des bénévoles seront les bienvenus.

Acquisition de 2 fauteuils pour les nouvelles enseignantes.

Pas d'arrêt de bus au village de Cornemps, problème pour une famille ayant acheté une maison et dont un enfant va au collège de Lussac.

Après étude avec la CDC, le transporteur et le Conseil Général, la modification du trajet n'est pas possible.

Stade municipal : les travaux ne sont pas satisfaisants, Madame le Maire va faire constater par un huissier pour établir un rapport et informera l'Entreprise afin qu'il fasse le nécessaire pour remettre le stade praticable.

UN POINT SUR LES TRAVAUX FAITS DEPUIS 2014

-Aménagement de l'aire de loisirs au Pont

-L'aire des camping-cars n'est pas réalisé car le camping en possède un mais il va falloir voir les tarifs qu'il applique.

- La réfection de la façade de l'église à étudier avant la fin du mandat.

-La mise en valeur du patrimoine

-Création d'un commerce : un marché est mis en place les vendredis après-midi depuis janvier 2016(constat :voir pour beaucoup plus de bénévoles car 3 personnes ce n'est pas suffisant, pas assez d'investissement par les élus).

-Constat que l'entrée de la Commune côté Saint Médard de Guizières n'est pas entretenue. Proposition d'envoyer un courrier aux propriétaires afin que les terrains soient nettoyés.

-Le site internet de la commune est fait.

-La modernisation du journal communal a été faite.

-Le foyer culturel est construit : Un règlement a été établi.

-La journée de citoyenneté sera mise en place lors de la remise des cartes électorales aux jeunes inscrits.

-La téléphonie mobile est toujours en cours, la municipalité intervient depuis de nombreuses années.

-Le service de livraison des repas à domicile est mis en place par la CDC du Grand Saint Emilionnais.

-Classes numériques, les 4 classes sont équipées de tableaux numériques. Des ordinateurs ont été achetés pour l'école.

-Forage d'un puits pour arroser la pelouse du stade municipal, il faut un débit assez important, non réalisable.

-Raccordement d'un coffret forains à l'aire de loisirs.

-Les jeux dans la cour de l'école ont été changés.

-Acquisition d'un logiciel urbanisme, ordinateurs et vidéoprojecteur pour le secrétariat.

- La gestion des cimetières est en cours.
 - L'aménagement parkings handicapés a été fait au foyer, la rampe d'accès handicapés à la salle polyvalente est en cours de réalisation.
 - Le parcours de santé va être mis en place dans les prochains jours.
 - Acquisition du mobilier au foyer culturel
 - Acquisition d'un lave-vaisselle au restaurant scolaire.
 - Remplacement des portes à la salle polyvalente.
 - Travaux à la buvette du stade.
 - Acquisition d'un tracteur case d'occasion.
 - Installation d'un radar pédagogique.
 - Travaux de voirie sur diverses voies communales tous les ans.
 - L'adressage est mis en place sur toute la commune.
- A faire dans les prochaines années, l'accessibilité handicapés à la Mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Romain PASCAL constate que la route au lieu-dit « Queyrai » les bas-côtés s'effondrent.

La sortie du terrain au lieu-dit LA Poste est dangereuse.

Monsieur Serge BROUDICHOUX demande qu'un adaptateur pour le 380 à l'aire de loisirs soit acheté.

La date à laquelle va avoir lieu l'enquête publique pour le PLUI.

Réponse de Mme le Maire courant septembre 2017.

Au lieu-dit Lamargagne, voir pour aménager le virage pas de visibilité.

Mme Le Maire a déjà écrit au département et explique que c'est au propriétaire de faire les travaux.

Demande où en est l'opération OPAH.

Mme le Maire répond que c'est en cours avec le PLUI.

Demande si Monsieur BOUDIE a fait le nécessaire concernant la zone blanche.

Mme le Maire le charge de se rapprocher de Monsieur le Député.

Monsieur Jean-François BOUTIN signale que des plombs ont atterri sur sa terrasse lors de l'ouverture de la chasse.

Monsieur Alain COUTANT demande si des panneaux peuvent être installés dans les hameaux avec les nouveaux plans de dénomination des rues. A étudier.

Madame Anne AUDOUIN signale un problème d'eau potable aux Huguets et demande de voir avec le Syndicat des eaux afin que les administrés soient avertis lors de coupures.

Renouvelle sa demande de faire installer des panneaux de ralentissements dans le village.

Madame le Maire informe que le panneau de « Route de Gendarme » a disparu.

Madame Fabienne VEYSSIERE demande que des travaux soient prévus concernant le plancher à l'église de Cornemps.

Séance levée à 20 H 35